



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal - Rencontre du 17 octobre 2024

DATE : 17-10-2024, 19h00

LIEU : École de l'Escalade, pavillon 2

Personnes présentes

Maryse Desroches	Direction
Séverine Duranleau	Représentante des parents
Simon Jomphe	Représentant des parents, président
Ariane Pépin	Représentante des parents
Anik Dupont	Représentante des parents (à distance)
Julie Gauthier	Représentante du personnel enseignant
Geneviève Maranda	Représentante du personnel enseignant
Sylvie GrosLouis	Représentante du personnel enseignant
Annie-Monica Daigle	Représentante du service de garde
Caroline Rivard	Représentante du personnel de soutien

Personne(s) absente(s)

Fanny Fournier-Robinson	Représentante des parents
Kim Girard	Représentante de la communauté

Public

Aucun représentant du public n'est présent.

Numéros de décisions	Sujets		Résumé
1. Bloc d'ouverture			
	1.1.	Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Nous avons quorum.
042-CE-24/25-01	1.2.	Adoption de l'ordre du jour	Sur proposition de madame Séverine Duranleau, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
042-CE-24/25-02	1.3.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 juin 2024 et suivis	Sur proposition de madame Ariane Pépin, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal. Suivis : pas de suivis
	1.4.	Procédure d'élection au poste de présidence ou de président du conseil d'établissement	Un responsable des élections est nommé : Maryse Desroches Ouverture de la période de mises en candidature. Une personne se propose ou propose une autre personne. Les personnes nommées acceptent ou non leur mise en candidature. S'il y a plus d'un candidat, un vote secret est tenu.

2. Bloc décision

042-CE-24/25-03	2.1.	Élection au poste de présidente ou de président du conseil d'établissement	Monsieur Simon Jomphe propose sa candidature comme président du CÉ. Aucune autre personne ne se présente. Monsieur Jomphe est élu par acclamation sur proposition de madame Ariane Pépin.
042-CE-24/25-04	2.2.	Désignation d'une remplaçante ou d'un remplaçant au poste de présidente ou de président	Madame Sévérine Duranleau se propose comme vice-présidente et remplacera monsieur Jomphe en cas d'absence de ce dernier. Madame Duranleau est élue par acclamation.
042-CE-24/25-05	2.3.	Nomination d'un membre de la communauté	Madame Kim Girard de la maison des jeunes « La Marginale » a proposé à nouveau cette année, à la direction, sa participation au CÉ de l'Escalade à titre de représentante de la communauté. Les membres sont en faveur de la proposition. Celle-ci sera présente aux prochaines séances du CÉ. Sur proposition de monsieur Simon Jomphe, il est résolu à l'unanimité d'approuver cette nomination.
042-CE-24/25-06	2.4.	Adoption des règles de régie interne du CÉ	La direction présente les règles de régie interne et précise qu'encore cette année, il sera possible d'approuver des activités par courriel (article 7.6). Sur proposition de madame Sévérine Duranleau, il est résolu à l'unanimité d'adopter les règles de régie interne du CÉ.
042-CE-24/25-07	2.5.	Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement	Sur proposition de madame Ariane Pépin, il est résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des rencontres.
042-CE-24/25-08	2.6.	Approbation des sorties éducatives	La direction présente le tableau des activités et sorties éducatives prévues pour l'année 2024-2025 de même que les sorties ayant lieu autour de l'école (ex. : boisé derrière le pavillon 2, terrain de jeux Bon-Pasteur, Tombola, etc.) Sur proposition de monsieur Simon Jomphe, il est résolu à l'unanimité d'approuver les sorties éducatives.

042-CE-24/25-09	2.7.	Changement au calendrier scolaire : Fête de Noël	Madame Maryse Desroches mentionne l'horaire continu pour la journée du 20 décembre, c'est-à-dire départ à 12h30 pour les élèves du préscolaire et à 13h00 pour les élèves du primaire. Il n'y aura pas d'autobus le midi, mais seulement à 15h30. Le service de garde sera disponible jusqu'à 18h00 pour les élèves déjà inscrits. Durant cette fête, les élèves iront entre autres voir un film au cinéma et vivront d'autres activités en classe. Sur proposition de madame Ariane Pépin, il est résolu à l'unanimité d'approuver ce changement d'horaire.
042-CE-24/25-10	2.8.	Approbation de la planification des COSP 5^e-6^e année	La direction présente et remet un tableau de la planification des activités en lien avec les contenus en orientation scolaire et professionnelle pour l'année 2024-2025. Sur proposition de monsieur Simon Jomphe, il est résolu à l'unanimité d'approuver la planification des COSP.
042-CE-24/25-11	2.9.	Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation	Madame Maryse Desroches explique les ajouts et les modifications apportés au plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Elle explique également le document « trajectoire pour le traitement d'un acte de violence », le formulaire de consignation et l'outil de travail « arbre décisionnel » en ce qui concerne les comportements sexualisés en milieu scolaire. À ce sujet, les membres du conseil d'établissement n'ont plus à approuver la planification des contenus relatifs à l'éducation à la sexualité, ceux-ci étant intégrés au cours de C.C.Q. Les outils présentés servent, entre autres, à la prise de décision à savoir si un protocole sera ou non enclenché. Il y aura formation pour le personnel de l'école. Le document « Trajectoire pour le traitement d'un acte de violence ou d'intimidation » sera présenté aux parents. Madame Séverine Duranleau demande que la policière-école parle de cyberintimidation aux élèves, et ce, dès la 4^e année. Madame Desroches se renseignera afin de savoir si c'est chose possible. Sur proposition de madame Julie Gauthier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
	2.10.	Période de questions du public	Aucun public

3. Informations

3.1.	Communications de la présidence	Monsieur Jomphe s'informe du déroulement du début de l'année scolaire en général et aussi du côté de la sécurité routière étant donné tous les travaux routiers aux alentours de l'école. Maryse Desroches explique que les travaux ne sont pas le plus gros enjeu de la sécurité autour des écoles, mais plutôt certains automobilistes, incluant des parents, ayant des comportements dangereux en voiture. L'accueil s'est bien déroulé. Les routines s'installent. De nombreuses situations conflictuelles entre enfants ont été gérées depuis le début de l'année. Madame Desroches parle du départ d'une technicienne en éducation spécialisée, Roxanne Xilonen Idrizi Rendon, du transfert du pavillon 1 vers le pavillon 2 d'une autre, Marie-Christine Paquet, de l'embauche d'une nouvelle TES en maternelle 4 ans, Janick Fournier, et du fait que deux postes T.E.S. sont affichés. Madame Ariane Pépin demande à madame Anick Dupont si le projet mis en place par cette dernière à la fin de la dernière année scolaire visant à amasser des articles scolaires s'était bien déroulé. Madame Dupont en parlera lors de la prochaine rencontre du CÉ.
3.2.	Communications du représentant du comité de parents	Aucune communication.
3.3.	Communications de la représentante du service de garde	Madame Annie-Monica Daigle nous parle des nouveaux employés et du mouvement de personnel au sein du service de garde. Elle mentionne également les sorties éducatives à venir lors des journées pédagogiques pour adoption de celles-ci par les membres du CÉ. Elle doit s'informer afin de ne pas avoir le même choix de film avant Noël que celui réservé pour l'activité de la fête de Noël où tous les élèves se rendront. Madame Ariane Pépin propose l'approbation des sorties éducatives. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
3.4.	Communications de la direction	Projet éducatif Madame Desroches explique que deux gros « chantiers » sont en cours : l'implantation au pavillon 2 de l'harmonisation des pratiques cette année et du travail de concertation où les titulaires travaillent à la planification des séquences d'apprentissages avec des cibles à atteindre. Elle parle également de la réussite des élèves et du sondage réalisé auprès des élèves de la 4^e à la 6^e année concernant leur bien-être à l'école.

			Les enseignantes du préscolaire travaillent sur les bases de l'apprentissage de l'écriture, et ce, après avoir épluché en entier le nouveau programme du préscolaire. Formation pour les nouveaux membres du CÉ Madame Maryse Desroches mentionne aux nouveaux membres qu'une formation doit être suivie par chacun. Cette formation est sous forme de capsules en ligne. Comme il n'y a aucun nouveau membre parmi les parents, les capsules ne seront pas présentées lors de séances du CÉ. Madame Desroches pourra prendre un moment avant ou après chaque rencontre du C.É. avec les nouveaux membres qui le désireront afin de répondre à leurs questions.
	3.5.	Autres sujets 3.5.1 Complétion de formulaire 3.5.2 Grève du transporteur	3.5.1 Complétion de formulaire Chacun des membres du CÉ doit déclarer par écrit à la direction d'établissement tout intérêt direct et indirect dans une entreprise qui met en conflit l'intérêt personnel d'un membre et celle de l'établissement. 3.5.2 Grève du transporteur Au moment d'entamer ce sujet, madame Desroches nous annonce que la grève des transporteurs n'aura pas lieu.
	3.6.	Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre prend fin à 8h45.
	Signature du président		Signature de la direction